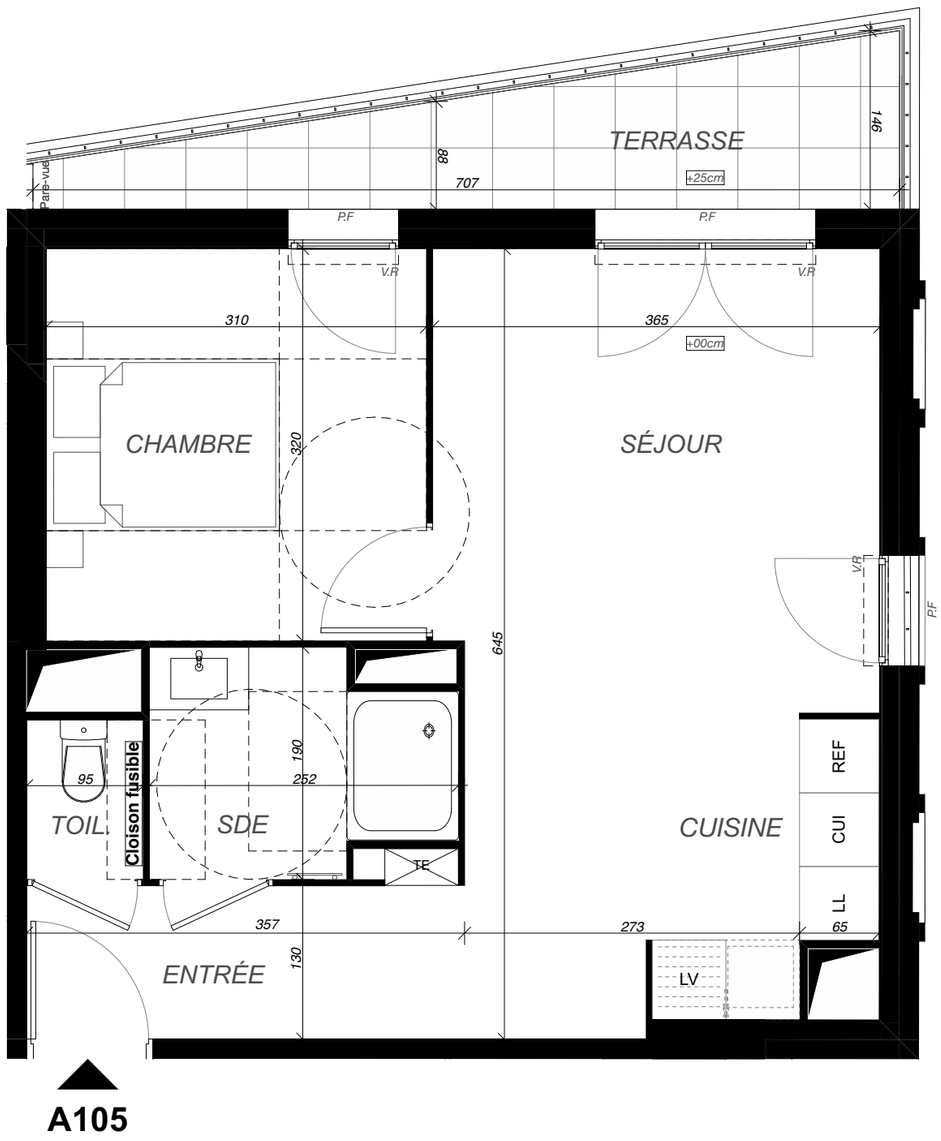
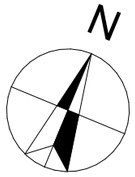
PROVISOIRE



A105



Ce logement est considéré comme évolutif au titre de la loi ELAN du 23 novembre 2018.
Sa conception permet la redistribution des volumes pour garantir l'accessibilité ultérieure de l'unité de vie à l'issue de travaux simples.
Le plan accessible est celui présenté au permis de construire.

LÉGENDES : PF : *PORTE FENETRE* / F: *Fenêtre* / F.A.B : *Fenêtre Allège Basse* / V.R : *Volet Roulant* / T.E : *Tableau Électrique* / Pl. : *Placard* / CUI. : *Cuisson* / Ref. : *Réfrigérateur* / LL. : *Lave Linge* / LV. : *Lave Vaisselle* / *Soffite, faux plaffond* / Niveau : +25cm

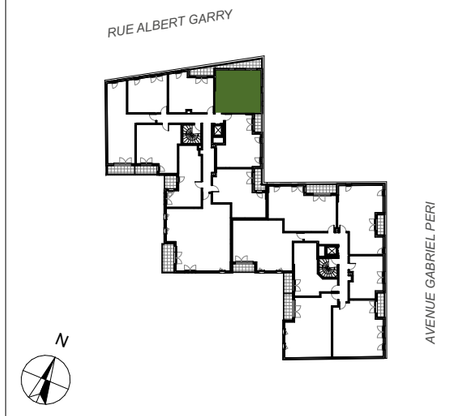
NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, ballon d'eau chaude ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif / la surface des placards ou des dressings est incluse dans celle des pièces attenantes.

KAUFMAN BROAD

L'ORÉE DU SQUARE

Rue Albert Garry
94450 - Limeil-Brévannes

2 pièces - Lot n° A105
Bâtiment A, 1er étage



Surfaces Habitables en m²

RÉCÉPTION DONT :		26,4
ENTRÉE	*4,5*	
SÉJOUR / CUISINE	*21,9*	
CHAMBRE		9,9
SDE		4,1
TOIL.		1,2
TOTAL SURFACE HABITABLE		**41,6 m²**
TERRASSE		6,3
TOTAL SURFACES EXTÉRIEURES		**6,3 m²**



ML architectes | *11/03/2025 - Indice A*